

# **Programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013**

Proposition adoptée par le conseil municipal  
et le conseil d'agglomération  
22 décembre 2010



# TABLE DES MATIÈRES

1.	Faits saillants du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2011-2012-2013 .....	1
2.	Programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013.....	3
2.1.	Priorités du PTI 2011-2012-2013 .....	4
2.2.	Impacts sur le budget de fonctionnement .....	5
2.3.	Cadre financier .....	5
2.4.	Détails des investissements .....	6
2.5.	Maintien de la pérennité des infrastructures.....	8
3.	Financement .....	10
3.1.	Service de la dette.....	10
3.2.	Dette .....	15
3.3.	Paiement comptant d'immobilisations (PCI).....	21
4.	Annexe.....	23
4.1.	Lexique .....	23



## INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1 - Sommaire des investissements .....	3
Tableau 2 - Sommaire des investissements par service .....	6
Tableau 3 – Évolution du maintien de la pérennité des infrastructures .....	8
Tableau 4 - Maintien de la pérennité des infrastructures par service.....	9
Tableau 5 - Évolution du service de la dette (historique).....	10
Tableau 6 - Évolution du service de la dette (projection).....	10
Tableau 7 - Prévisions du service de la dette par organisme .....	13
Tableau 8 - Hypothèses d'emprunt utilisées pour établir le service de la dette.....	14
Tableau 9 - Variation de l'hypothèse du taux de financement à long terme .....	15
Tableau 10 - Évolution de la dette (historique).....	16
Tableau 11 - Évolution de la dette (projection) .....	16
Tableau 12 - Évolution des modes de financement prévus.....	19
Tableau 13 - Modes de financement prévus .....	19
Tableau 14 - Prévisions de la dette nette par organisme .....	20

## INDEX DES GRAPHIQUES

Graphique 1 - Évolution des projets d'investissements annuels.....	4
Graphique 2 - Évolution du service de la dette.....	11
Graphique 3 - Évolution du ratio du service de la dette nette / budget de fonctionnement .....	12
Graphique 4 - Évolution de la dette .....	17
Graphique 5 - Évolution du ratio de la dette nette par rapport au potentiel fiscal .....	18
Graphique 6 - Évolution du paiement comptant d'immobilisations .....	21



## 1. Faits saillants du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2011-2012-2013

### Faits saillants, excluant le Réseau de transport de la Capitale (RTC)

- Le PTI 2011-2012-2013 propose des investissements de 1 140,8 M\$, soit une baisse de -244,8 M\$ par rapport au dernier PTI qui avait atteint 1 385,6 M\$.
- Les investissements de 2011 atteignent 435,5 M\$, soit une diminution de -127,7 M\$ par rapport aux investissements de 2010 qui totalisaient 563,2 M\$. En 2010, la Ville avait considérablement augmenté ses investissements afin d'être en mesure de bénéficier pleinement des programmes gouvernementaux d'aide financière, mis en place pour la relance économique en 2010.
- Les subventions gouvernementales diminuent. Elles passent de 444,6 M\$ à 275,0 M\$, conséquence de la fin des programmes d'aide financière visant la relance économique.
- Le financement à la charge de la Ville diminue également. Il est réduit de 941,0 M\$ à 865,8 M\$.
- Le présent PTI consacre 601,1 M\$ au maintien de la pérennité des infrastructures, ce qui représente 52,7% du PTI.
- L'objectif de maintenir le service de la dette nette à 20 % ou moins du budget de fonctionnement de la Ville est respecté. Ce ratio se chiffre à 18,75% en 2011, 19,21% en 2012 et 19,83% en 2013.

### Faits saillants liés au transport en commun

- En ajoutant les 293,4 M\$ d'investissement du RTC, le PTI 2011-2012-2013 atteint 1 434,2 M\$.
- Les investissements du RTC augmentent de 48,5 M\$. Ils passent de 244,9 M\$ à 293,4 M\$.
- Les subventions gouvernementales représentent 186,2 M\$, soit 63,5 % des investissements du RTC. Cette proportion est comparable au dernier PTI.
- Les investissements à la charge du RTC seront donc de 107,2 M\$, soit 36,5 % des investissements du RTC. Cette proportion est comparable au dernier PTI.
- Ces investissements permettent au RTC de continuer à mettre en œuvre le plan de développement du transport en commun adopté par le conseil municipal.





## 2. Programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) regroupe les projets d'investissements que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie des citoyens par un meilleur aménagement urbain.

L'élaboration du PTI passe, dans un premier temps, par l'évaluation de la valeur des immobilisations de la Ville, leur désuétude et la récupération du retard en regard du maintien de leur pérennité. À cet effet, chacun des services évalue d'abord les besoins d'investissement qui seraient nécessaires afin d'assurer le maintien des infrastructures de la Ville en bon état.

Par la suite, des orientations de travail sont transmises aux services, incluant les enveloppes budgétaires prévisionnelles qui leur sont accordées afin de leur permettre d'élaborer leurs projets d'investissements et la réalisation de nouveaux projets.

Enfin, le tout est évalué en fonction des priorités de la Ville, de ses politiques et orientations, de la capacité de réalisation des travaux des différents services et de la capacité à payer des contribuables.

Le PTI 2011-2012-2013 totalise 1 140,8 M\$, excluant le RTC, dont 865,8 M\$ à être financés par des emprunts à la charge des citoyens.

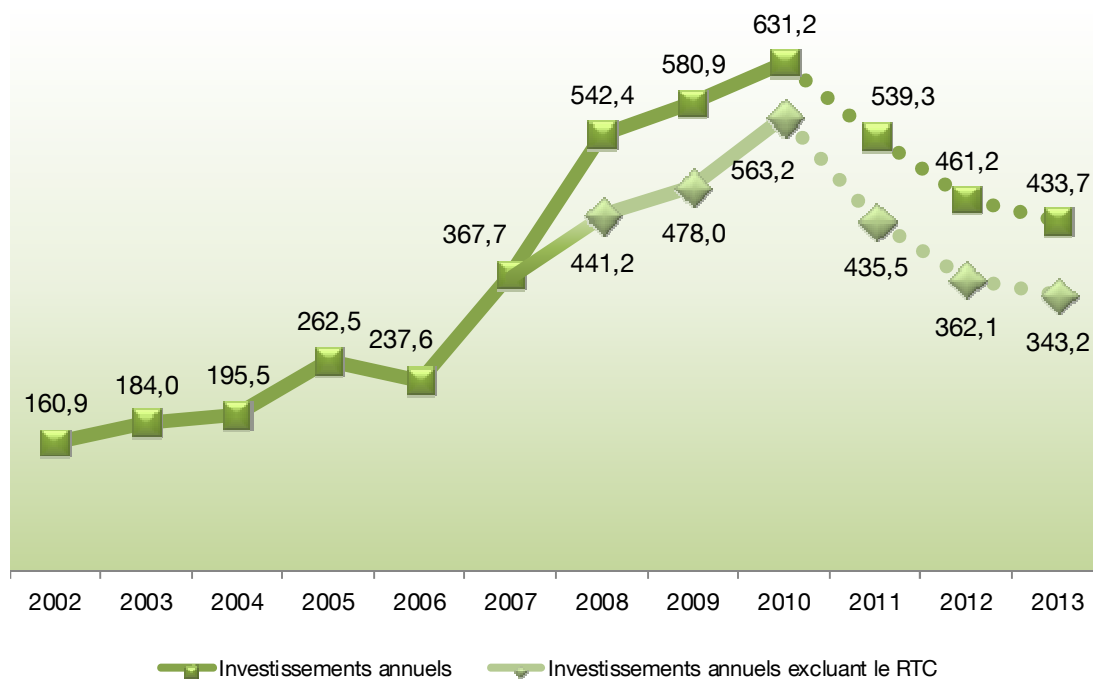
**Tableau 1 - Sommaire des investissements**  
(en millions de dollars)

	2011	2012	2013	Total PTI
Ville de Québec	435,5	362,1	343,2	1 140,8
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	<u>103,8</u>	<u>99,1</u>	<u>90,5</u>	<u>293,4</u>
<b>Investissements totaux</b>	<b><u>539,3</u></b>	<b><u>461,2</u></b>	<b><u>433,7</u></b>	<b><u>1 434,2</u></b>

Il est prévu que les investissements de 2011 atteignent 435,5 M\$, excluant le RTC. De ce montant, des emprunts de 331,2 M\$ seront à la charge des contribuables. Les investissements de 2011 sont en baisse de -22,7% par rapport aux investissements de 2010. Il importe de rappeler que le niveau important des investissements 2010 était attribuable à l'opportunité, offerte par les différents paliers de gouvernements, d'investir dans les infrastructures par le biais de programmes de subventions fédérale et provinciale.

Le graphique 1 illustre l'évolution des investissements annuels en lien avec les différents PTI adoptés par le conseil municipal. Le RTC a été intégré aux données de la Ville en 2008.

**Graphique 1 - Évolution des projets d'investissements annuels**  
(en millions de dollars)



## 2.1. Priorités du PTI 2011-2012-2013

Le premier objectif de la Ville est d'assurer le maintien de la pérennité de ses infrastructures.

En second lieu, l'organisation doit compléter les grands chantiers débutés au cours des précédentes années.

Enfin, la Ville souhaite initier de nouveaux projets d'immobilisations correspondant aux priorités des plans directeurs adoptés par le conseil municipal.

Conséquemment à ces trois objectifs, les critères de sélection des projets inscrits au PTI sont :

1. l'impact des projets sur le maintien de la pérennité des infrastructures de la Ville;
2. l'achèvement des projets déjà amorcés;
3. les répercussions des projets sur la population et sa sécurité.

## 2.2. Impacts sur le budget de fonctionnement

Les projets d'investissement, inscrits au PTI, influencent le budget de fonctionnement par le biais de leurs modes de financement.

En effet, différentes sources de financement sont requises par la Ville, entre autres des emprunts à long terme, afin qu'elle soit en mesure d'effectuer ses investissements. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement; c'est ce qu'on appelle le service de la dette.

De plus, un autre mode de financement influence également le budget de fonctionnement, soit le « paiement comptant d'immobilisations ». Il s'agit du moyen utilisé pour payer comptant des immobilisations à même le budget annuel de fonctionnement. Il est utilisé pour l'acquisition de petites immobilisations dont la période maximale de financement est égale ou inférieure à cinq (5) ans. Il peut s'agir d'arbres, d'aménagements et de mobiliers urbains, d'outillage et d'équipement, d'œuvres d'art, de renouvellement des véhicules de patrouille, de programmes de resurfçage, d'honoraires professionnels d'étude, d'ordinateurs, de logiciels, etc.

Enfin, les frais d'exploitation liés à certains investissements en immobilisations influencent également le budget de fonctionnement. Par exemple, le projet de construction du stade de soccer Chauveau était un projet inscrit au PTI. Les dépenses concernant l'exploitation et l'entretien de cette infrastructure sont comptabilisées au budget de fonctionnement.

## 2.3. Cadre financier

Dans le contexte de l'élaboration du cadre financier de la Ville, une étape importante a été franchie en juillet 2009, avec l'adoption de trois politiques financières, soit celles de :

- la gestion des réserves financières et des surplus affectés;
- l'investissement;
- la gestion de la dette.

Les politiques financières fixent aussi certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Une attention particulière doit être portée à celles issues de la politique de gestion de la dette. En effet, ces dernières ont un impact sur le PTI. Elles se résument ainsi :

- le ratio du service de la dette nette par rapport au budget de fonctionnement ne devrait pas dépasser 20 %;
- le ratio de la dette nette (à la charge de la Ville) par rapport au potentiel fiscal ne devrait pas excéder 3,5 %;
- le poste « Paiement comptant d'immobilisations » devrait être porté progressivement à 100 M\$, soit une majoration annuelle moyenne de 10 M\$ à compter de 2010.

Par ailleurs, un modèle prévisionnel à long terme a également été développé au même moment. Ce dernier permet d'établir des projections d'investissements à long terme qui sont révisées annuellement.

## 2.4. Détails des investissements

Les investissements prévus au PTI 2011-2012-2013 se chiffrent à 1 434,2 M\$. Ils sont principalement concentrés au Service de l'ingénierie (27,8%) et au transport au commun (20,5%).

**Tableau 2 - Sommaire des investissements par service**  
(en millions de dollars)

	2011	2012	2013	Total PTI
Technologies de l'information et des télécommunications	16,7	12,9	17,9	47,5
Culture	36,7	6,2	6,8	49,7
Loisirs, sports et vie communautaire	45,3	25,6	25,4	96,3
Aménagement du territoire	36,6	25,0	22,4	84,0
Développement économique	65,7	36,2	36,2	138,1
Environnement	7,1	15,6	15,6	38,3
Travaux publics	30,2	48,0	34,8	113,0
Ingénierie	128,3	135,4	134,3	398,0
Gestion des immeubles	42,9	39,4	31,5	113,8
Gestion des équipements motorisés	13,2	13,0	13,0	39,2
ExpoCité	<u>12,8</u>	<u>4,8</u>	<u>5,3</u>	<u>22,9</u>
<b>Sous-total</b>	<b>435,5</b>	<b>362,1</b>	<b>343,2</b>	<b>1 140,8</b>
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	<u>103,8</u>	<u>99,1</u>	<u>90,5</u>	<u>293,4</u>
<b>Total</b>	<b><u>539,3</u></b>	<b><u>461,2</u></b>	<b><u>433,7</u></b>	<b><u>1 434,2</u></b>

### Les grands projets du PTI 2011-2012-2013 (excluant le RTC) sont :

- Maintien de la pérennité des infrastructures pour 601,1 M\$, soit 52,7% des investissements du PTI;
- Habitation pour 50,0 M\$, incluant la construction de logements sociaux pour 20,0 M\$ (500 nouveaux logements en 2011) et la bonification des sommes dédiées au programme Rénovation Québec pour une enveloppe de 30,0 M\$;
- Mise en place d'un centre de valorisation des matières organiques pour 47,4 M\$ sur un projet total de 52,4 M\$;
- Projet de construction d'un amphithéâtre multifonctionnel pour 33,5 M\$ sur un projet total de 50,0 M\$;

- Poursuite des travaux de réfection du complexe Jacques-Cartier (bibliothèque Gabrielle-Roy) pour 19,0 M\$ sur un projet total de 56,7 M\$;
- Transformation de l'aréna Giffard en complexe sportif pour 11,4 M\$ sur un projet total de 47,9 M\$;
- Réaménagement de la base de plein air de Ste-Foy pour 10,0 M\$ sur un projet total de 18,0 M\$;
- Conversion du Temple Wesley (Institut canadien de Québec) en Maison de la littérature pour 8,8 M\$ sur un projet total de 11,8 M\$;
- Amélioration des portes d'entrée de la Capitale Nationale pour 6,0 M\$ sur un projet total de 16,0 M\$;
- Prolongement de la promenade Samuel-De Champlain pour 3,0 M\$ sur un projet total de 6,0 M\$;
- Mise en œuvre des écoquartiers, dont la requalification et le redéveloppement de l'axe Maizerets – Montmorency dans le secteur D'Estimauville pour 2,7 M\$;
- Réaménagement du Marché du Vieux-Port pour 1,5 M\$;
- Projet de construction d'un anneau de glace couvert pour 1,0 M\$ sur un projet total de 10,0 M\$.

**Les grands projets du PTI 2011-2012-2013 concernant le transport en commun sont :**

- Maintien de la pérennité des infrastructures du RTC pour 38,0 M\$ sur des investissements totaux de 293,4 M\$, soit 13,0 % des investissements liés au transport en commun;
- Mise en place d'un réseau de transport structurant pour 124,3 M\$, tel que la bonification des trajets d'autobus, la construction d'un garage Écolobus, la phase II du Centre Métrobus, l'étude pour le Tramway, etc.;
- Mise à niveau de la flotte d'autobus (acquisition d'autobus standards, hybrides et articulés) pour 60,5 M\$;
- Développement du service rapide vers les pôles d'activités pour 34,9 M\$.

Le détail des projets d'investissement du PTI est présenté dans les documents complémentaires « Programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013 – Sommaire » et « Programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013 – Fiches détaillées ».

## 2.5. Maintien de la pérennité des infrastructures

Le maintien de la pérennité des infrastructures de la Ville est la priorité du PTI. En effet, les projets présentés au PTI sont d'abord évalués par rapport à l'impact qu'ils ont sur la pérennité des infrastructures de la Ville.

Plus spécifiquement, le maintien de la pérennité des infrastructures se définit comme étant l'action de maintenir en bon état de fonctionnement le matériel, les installations, les locaux, etc. On entend par entretien courant l'ensemble des réparations de faible importance effectuées, à la demande des utilisateurs, sur du matériel ou des installations afin que ceux-ci puissent les utiliser jusqu'à la fin de la période prévue. L'entretien préventif est constitué de l'ensemble des méthodes et des techniques mises en œuvre pour éviter une avarie ou une panne.

Cette année, la Ville poursuit donc ses efforts en ce qui concerne le maintien de la pérennité de ses infrastructures. En effet, c'est 44,6% du PTI qui y est dédié, 52,7% si l'on exclut les données du RTC. Pour 2011, 45,9% des investissements iront au maintien de la pérennité des infrastructures. Cette proportion grimpe à 53,0% en excluant le RTC. Plus précisément, en 2011, c'est 247,4 M\$ (230,9 M\$ en excluant le RTC) qui seront notamment consacrés à la réfection des rues, des infrastructures souterraines, des bâtiments, de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse.

Le tableau 3 fait état de l'historique des sommes prévues pour le maintien de la pérennité des infrastructures depuis 2002. Cette proportion a évolué en dents de scie d'une année à l'autre. Le plus bas niveau est enregistré en 2003 avec 29,6 % des investissements consacrés à l'entretien et la réfection des infrastructures. On remarque cependant le coup de barre donné par l'organisation depuis 2007. En effet, la priorité de la Ville y est bien exprimée et on constate que la proportion des investissements dédiés au maintien de la pérennité des infrastructures est plus importante. Pour le prochain PTI la proportion de ces investissements est de 44,6%. Plus précisément, ils représentent 45,9% en 2011, 41,7% en 2012 et 46,0% en 2013.

**Tableau 3 – Évolution du maintien de la pérennité des infrastructures**  
(en millions de dollars)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	PTI 2011-2013
Investissements annuels totaux	160,9	184,0	195,5	262,5	237,6	367,7	542,4	580,9	631,2	539,3	461,2	433,7	1 434,2
<b>Maintien de la pérennité des infrastructures</b>	<b>89,2</b>	<b>54,4</b>	<b>77,3</b>	<b>130,2</b>	<b>105,9</b>	<b>154,8</b>	<b>254,2</b>	<b>301,8</b>	<b>292,5</b>	<b>247,4</b>	<b>192,1</b>	<b>199,6</b>	<b>639,1</b>
	55,4%	29,6%	39,5%	49,6%	44,6%	42,1%	46,9%	52,0%	46,3%	45,9%	41,7%	46,0%	44,6%
<b>Excluant le RTC :</b>													
Investissements annuels totaux	160,9	184,0	195,5	262,5	237,6	367,7	441,2	478,0	563,2	435,5	362,1	343,2	1 140,8
<b>Maintien de la pérennité des infrastructures</b>	<b>89,2</b>	<b>54,4</b>	<b>77,3</b>	<b>130,2</b>	<b>105,9</b>	<b>154,8</b>	<b>244,6</b>	<b>295,2</b>	<b>280,1</b>	<b>230,9</b>	<b>181,9</b>	<b>188,3</b>	<b>601,1</b>
	55,4%	29,6%	39,5%	49,6%	44,6%	42,1%	55,4%	61,8%	49,7%	53,0%	50,2%	54,9%	52,7%

Le tableau 4 détaille la proportion d'investissements, par service, consacrée au maintien de la pérennité des infrastructures pour le PTI 2010-2011-2012. À la lecture de ce tableau, on constate que plus de la moitié des sommes consacrées au maintien de la pérennité des infrastructures, soit 312,3 M\$, se situe au Service de l'ingénierie. Ce service est responsable d'identifier, de définir et de réaliser les projets de consolidation et de réhabilitation relativement aux réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, à la voie publique, à la signalisation et à l'éclairage des rues.

**Tableau 4 - Maintien de la pérennité des infrastructures par service<sup>1</sup>**  
(en millions de dollars)

	2011		2012		2013		PTI 2011-2013	
TIT	11,5	2,6%	9,7	2,7%	15,7	4,6%	36,9	3,2%
Culture	23,7	5,4%	0,1	0,0%	4,0	1,2%	27,8	2,4%
Loisirs	6,8	1,6%	3,1	0,9%	4,8	1,4%	14,7	1,3%
Amén. du territoire	9,8	2,3%	6,3	1,7%	6,2	1,8%	22,3	2,0%
Dév. économique	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
Environnement	3,5	0,8%	2,8	0,8%	2,8	0,8%	9,1	0,8%
Travaux publics	18,9	4,3%	8,8	2,4%	8,1	2,4%	35,8	3,1%
Ingénierie	109,2	25,1%	100,0	27,6%	103,1	30,0%	312,3	27,4%
Immeubles	25,1	5,8%	33,4	9,2%	25,3	7,4%	83,8	7,3%
Équip. motorisés	10,0	2,3%	13,0	3,6%	13,0	3,8%	36,0	3,2%
ExpoCité	<u>12,4</u>	<u>2,8%</u>	<u>4,7</u>	<u>1,3%</u>	<u>5,3</u>	<u>1,5%</u>	<u>22,4</u>	<u>2,0%</u>
<b>Total maintien de la pérennité des infrastructures</b>	<b>230,9</b>	<b>53,0%</b>	<b>181,9</b>	<b>50,2%</b>	<b>188,3</b>	<b>54,9%</b>	<b>601,1</b>	<b>52,7%</b>
<b>Projets de développement</b>	<b><u>204,6</u></b>	<b><u>47,0%</u></b>	<b><u>180,2</u></b>	<b><u>49,8%</u></b>	<b><u>154,9</u></b>	<b><u>45,1%</u></b>	<b><u>539,7</u></b>	<b><u>47,3%</u></b>
<b>Investissements annuels</b>	<b><u>435,5</u></b>	<b><u>100,0%</u></b>	<b><u>362,1</u></b>	<b><u>100,0%</u></b>	<b><u>343,2</u></b>	<b><u>100,0%</u></b>	<b><u>1 140,8</u></b>	<b><u>100,0%</u></b>

(1) Excluant le RTC.

### 3. Financement

#### 3.1. Service de la dette

Le service de la dette comprend l'ensemble des sommes que l'organisation est tenue de verser pour rembourser le capital et payer les intérêts au cours de l'exercice financier. Le tableau 5 présente l'historique budgétaire, soit de 2001 à 2010, du service de la dette nette. Le tableau 6 fait état des projections du service de la dette nette pour les dix prochaines années.

**Tableau 5 - Évolution du service de la dette (historique)**  
(en millions de dollars)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006 <sup>(1)</sup>	2007	2008	2009	2010
Service de la dette brute	238,1	225,5	227,9	232,2	244,9	241,2	221,5	235,4	249,7	257,9
Revenus	<u>54,1</u>	<u>53,0</u>	<u>53,4</u>	<u>56,3</u>	<u>63,8</u>	<u>69,2</u>	<u>66,5</u>	<u>71,0</u>	<u>69,3</u>	<u>58,5</u>
<b>Service de la dette nette</b>	<b><u>184,0</u></b>	<b><u>172,5</u></b>	<b><u>174,5</u></b>	<b><u>175,9</u></b>	<b><u>181,1</u></b>	<b><u>172,0</u></b>	<b><u>155,0</u></b>	<b><u>164,4</u></b>	<b><u>180,4</u></b>	<b><u>199,4</u></b>

(1) À compter de 2006, le service de la dette exclut le service de la dette relatif aux deux municipalités reconstituées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures.

**Tableau 6 - Évolution du service de la dette (projection)**  
(en millions de dollars)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Service de la dette brute	274,0	285,4	310,2	332,9	343,2	356,8	373,8	387,1	389,7	399,6
Revenus	<u>48,3</u>	<u>43,8</u>	<u>49,6</u>	<u>53,1</u>	<u>51,9</u>	<u>52,5</u>	<u>55,0</u>	<u>57,4</u>	<u>56,7</u>	<u>56,0</u>
<b>Service de la dette nette</b>	<b><u>225,7</u></b>	<b><u>241,6</u></b>	<b><u>260,6</u></b>	<b><u>279,8</u></b>	<b><u>291,3</u></b>	<b><u>304,3</u></b>	<b><u>318,8</u></b>	<b><u>329,7</u></b>	<b><u>333,0</u></b>	<b><u>343,6</u></b>

Entre 2001 et 2007, le service de la dette nette est passé de 184,0 M\$ à 155,0 M\$. À première vue, il semble intéressant de constater une diminution du service de la dette. Cependant, un service de la dette bas n'est pas toujours un bon indicateur. En effet, ce dernier peut démontrer un faible niveau d'investissements sur le plan des infrastructures et amener ainsi un déficit d'entretien de celles-ci. Le danger peut donc notamment devenir le suivant : les dettes de la Ville ne sont plus inscrites à l'intérieur de ses livres comptables, mais se retrouvent plutôt dans ses rues qui n'ont pas été entretenues. Au final, l'investissement risque d'être beaucoup plus élevé que ce qu'aurait nécessité un entretien normal, d'où l'importance d'une saine gestion



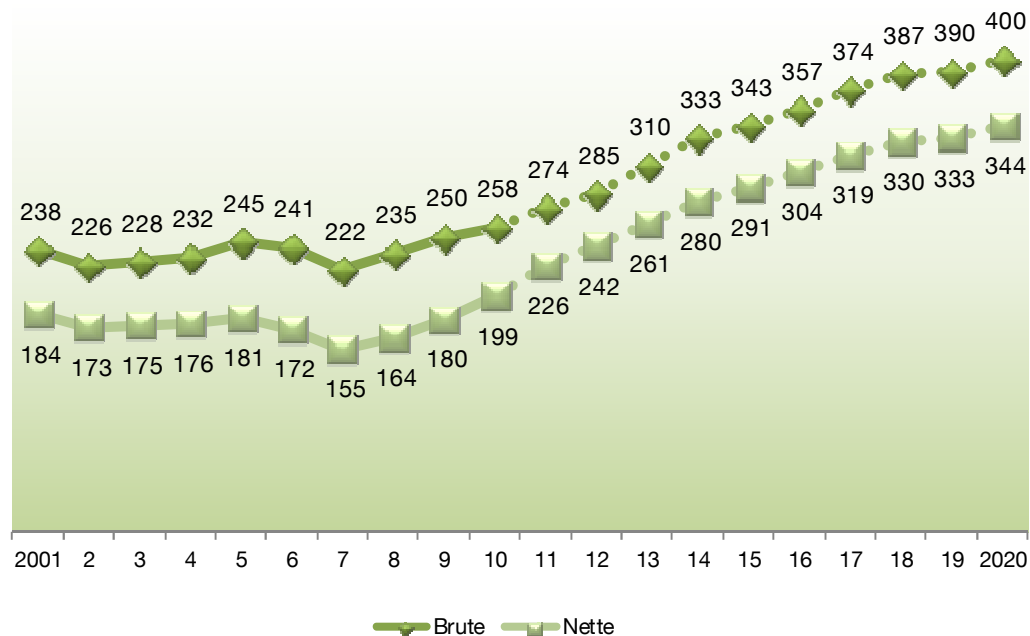
financière de la Ville afin de parvenir à un équilibre entre ce qui doit être fait et la capacité à payer des contribuables.

Depuis 2008, la tendance s'est inversée. Le service de la dette est en hausse, et ce, conséquemment à l'envergure des PTI adoptés en 2008, 2009 et 2010. Les investissements annuels (excluant le RTC) se chiffraient à 441,2 M\$ en 2008, 478,0 M\$ en 2009 et 563,2 M\$ en 2010. La hausse des PTI et, par le fait même, du service de la dette proviennent notamment de la récupération du retard accumulé sur le plan du maintien de la pérennité des infrastructures de la Ville. En 2010, la Ville souhaitait également profiter des différents programmes d'aide financière mis en place par les gouvernements pour la relance économique.

De même, il importe de mentionner que la Ville a profité de la conjoncture économique qui sévissait en 2009. Ainsi, les bas taux d'intérêt ont contribué, en 2009 et en 2010, à ce que la progression du service de la dette s'effectue dans une moindre mesure. En effet, l'augmentation du service de la dette aurait pu être beaucoup plus importante si les taux d'intérêt avaient été plus élevés.

En 2011, il est prévu que le service de la dette nette atteigne 225,7 M\$. À ce sujet, il ne faut pas oublier que les projets adoptés dans les précédent PTI doivent être poursuivis. Le graphique 2 illustre l'évolution prévue du service de la dette.

**Graphique 2 - Évolution du service de la dette**  
(en millions de dollars)

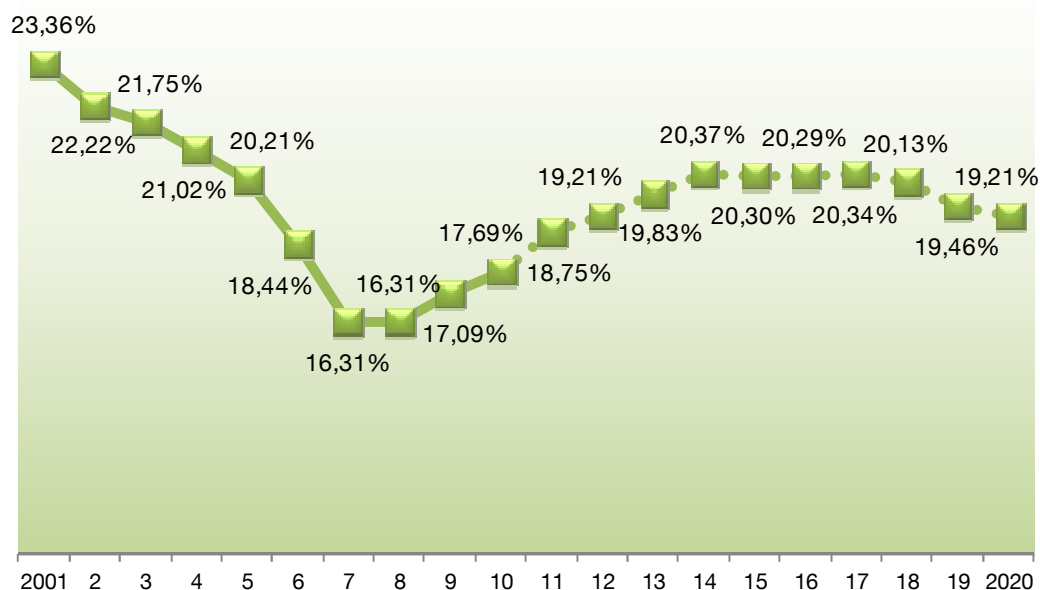


Les investissements en immobilisations ont un impact sur l'endettement de la Ville. En effet, la Ville utilise l'emprunt pour financer la majorité de ses investissements en immobilisations. Cependant, ceux-ci influencent également le budget de

fonctionnement, et ce, par le biais des frais de financement et du remboursement de la dette à long terme qui y sont comptabilisés.

En juillet 2009, la Ville s'est dotée de politiques financières, dont une politique de gestion de la dette. La mise en place de cet outil s'avérait essentielle à une bonne et une saine gestion financière de l'organisation. Cette politique vient notamment établir des points de contrôle afin de limiter les emprunts à des niveaux acceptables. Un de ceux-ci est à l'effet que la Ville souhaite que le ratio du service de la dette nette par rapport au budget de fonctionnement ne dépasse pas 20 %. Le graphique 3 démontre l'évolution de ce ratio. En 2001, le service de la dette nette représentait 23,36 % du budget de fonctionnement. Au budget 2011, il est prévu que ce ratio soit plutôt de l'ordre de 18,75%, soit sous la barre des 20 %.

**Graphique 3 - Évolution du ratio du service de la dette nette par rapport au budget de fonctionnement**



Le tableau 7, à la page suivante, présente l'évolution du service de la dette nette détaillée par organisme. Comme prévu, le service de la dette nette des anciennes villes s'éteint graduellement pour disparaître vers 2027. Ceci, en supposant qu'il n'y ait pas de nouveaux financements.

**Tableau 7 - Prévisions du service de la dette par organisme**  
(en millions de dollars)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b><u>PROXIMITÉ</u></b>											
Beauport	4,7	3,1	2,4	2,0	1,7	1,4	1,1	0,6	0,1	0,0	0,0
Cap-Rouge	0,9	0,7	0,6	0,5	0,4	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Charlesbourg	7,1	3,9	2,9	2,1	1,5	1,3	0,4	0,3	0,0	0,0	0,0
Loretteville	1,6	1,4	1,2	1,1	0,8	0,6	0,5	0,3	0,3	0,3	0,2
Lac St-Charles	0,5	0,3	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Québec	35,2	32,1	25,7	20,4	15,8	11,6	9,3	5,2	1,7	1,3	0,9
Haute-St-Charles	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
St-Émile	0,7	0,6	0,5	0,4	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Ste-Foy	12,4	10,9	9,5	8,8	7,1	4,3	2,1	1,7	0,5	0,3	0,2
Sillery	0,7	0,7	0,7	0,7	0,4	0,3	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0
Vanier	1,0	0,9	0,8	0,7	0,6	0,4	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Val-Bélair	2,1	2,0	1,9	1,8	1,8	1,6	1,1	0,8	0,6	0,3	0,2
Proximité	<u>73,5</u>	<u>97,9</u>	<u>115,4</u>	<u>132,6</u>	<u>148,7</u>	<u>160,2</u>	<u>172,7</u>	<u>185,5</u>	<u>197,4</u>	<u>199,6</u>	<u>205,7</u>
<b>Sous-total</b>	<b>140,6</b>	<b>154,7</b>	<b>162,0</b>	<b>171,4</b>	<b>179,2</b>	<b>182,2</b>	<b>188,3</b>	<b>194,6</b>	<b>200,7</b>	<b>201,9</b>	<b>207,2</b>
<b><u>AGGLOMÉRATION</u></b>											
C.U.Q	8,6	7,8	5,9	5,2	4,6	4,6	3,6	3,6	2,8	2,2	2,0
Agglomération	<u>50,2</u>	<u>63,2</u>	<u>73,7</u>	<u>84,0</u>	<u>96,0</u>	<u>104,5</u>	<u>112,4</u>	<u>120,6</u>	<u>126,2</u>	<u>128,9</u>	<u>134,4</u>
<b>Sous-total</b>	<b>58,8</b>	<b>71,0</b>	<b>79,6</b>	<b>89,2</b>	<b>100,6</b>	<b>109,1</b>	<b>116,0</b>	<b>124,2</b>	<b>129,0</b>	<b>131,1</b>	<b>136,4</b>
<b>Total service de la dette nette</b>	<b><u>199,4</u></b>	<b><u>225,7</u></b>	<b><u>241,6</u></b>	<b><u>260,6</u></b>	<b><u>279,8</u></b>	<b><u>291,3</u></b>	<b><u>304,3</u></b>	<b><u>318,8</u></b>	<b><u>329,7</u></b>	<b><u>333,0</u></b>	<b><u>343,6</u></b>

Le tableau 8 présente les hypothèses d'emprunt utilisées pour le calcul des prévisions du service de la dette.

**Tableau 8 - Hypothèses d'emprunt utilisées pour établir le service de la dette**  
(en millions de dollars)

	2010 adopté	2010 projeté	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Financement de nouveaux travaux :												
à la charge de la Ville <sup>(1)</sup>	300,0	383,5	199,0	300,0	350,0	275,0	225,0	225,0	225,0	200,0	190,0	180,0
externe	<u>65,0</u>	<u>36,1</u>	<u>45,0</u>	<u>70,0</u>	<u>60,0</u>	<u>32,0</u>	<u>30,0</u>	<u>25,0</u>	<u>22,5</u>	<u>22,5</u>	<u>22,5</u>	<u>22,5</u>
<b>Total financement de nouveaux travaux</b>	<b>365,0</b>	<b>419,6</b>	<b>244,0</b>	<b>370,0</b>	<b>410,0</b>	<b>307,0</b>	<b>255,0</b>	<b>250,0</b>	<b>247,5</b>	<b>222,5</b>	<b>212,5</b>	<b>202,5</b>
Refinancements nets	<u>38,1</u>	<u>38,0</u>	<u>40,3</u>	<u>52,7</u>	<u>100,2</u>	<u>113,3</u>	<u>78,6</u>	<u>42,8</u>	<u>48,4</u>	<u>17,1</u>	<u>75,7</u>	<u>43,6</u>
<b>Total financement</b>	<b><u>403,1</u></b>	<b><u>457,6</u></b>	<b><u>284,3</u></b>	<b><u>422,7</u></b>	<b><u>510,2</u></b>	<b><u>420,3</u></b>	<b><u>333,6</u></b>	<b><u>292,8</u></b>	<b><u>295,9</u></b>	<b><u>239,6</u></b>	<b><u>288,2</u></b>	<b><u>246,1</u></b>
Taux prévu du financement à LT	4,75% à 5,00%	3,50% à 5,00%	4,50% à 4,75%	5,25% à 5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%
<b>Projections PTI <sup>(2)</sup></b>												
à la charge de la Ville - emprunt PCI	329,7		297,1	241,9	227,8	236,5	226,5	216,5	206,5	196,5	186,5	176,5
à la charge d'autres tiers	<u>220,3</u>		<u>75,2</u>	<u>87,6</u>	<u>82,6</u>	<u>60,0</u>	<u>60,0</u>	<u>60,0</u>	<u>60,0</u>	<u>60,0</u>	<u>60,0</u>	<u>60,0</u>
<b>Total PTI projetés</b>	<b><u>563,5</u></b>		<b><u>395,8</u></b>	<b><u>363,0</u></b>	<b><u>353,9</u></b>	<b><u>350,0</u></b>	<b><u>350,0</u></b>	<b><u>350,0</u></b>	<b><u>350,0</u></b>	<b><u>350,0</u></b>	<b><u>350,0</u></b>	<b><u>350,0</u></b>
Service de la dette nette	199,4		225,7	241,6	260,6	279,8	291,3	304,3	318,8	329,7	333,0	343,6
<b>Ratio du service de la dette nette par rapport au budget de fonctionnement</b>	<b>17,69%</b>		<b>18,75%</b>	<b>19,21%</b>	<b>19,83%</b>	<b>20,37%</b>	<b>20,30%</b>	<b>20,29%</b>	<b>20,34%</b>	<b>20,13%</b>	<b>19,46%</b>	<b>19,21%</b>
Dette nette	1 439,0	1 450,0	1 499,3	1 646,7	1 834,8	1 937,5	1 978,3	2 009,1	2 027,1	2 009,7	1 977,5	1 923,4
Potentiel fiscal	49 827,3	50 600,0	53 938,9	56 541,4	58 705,9	60 367,9	61 525,2	62 705,1	63 908,2	65 134,7	66 385,3	67 660,4
<b>Ratio de la dette nette par rapport au potentiel fiscal</b>	<b>2,89%</b>	<b>2,87%</b>	<b>2,78%</b>	<b>2,91%</b>	<b>3,13%</b>	<b>3,21%</b>	<b>3,22%</b>	<b>3,20%</b>	<b>3,17%</b>	<b>3,09%</b>	<b>2,98%</b>	<b>2,84%</b>

(1) Financement annuel moyen de 236,9 M\$.  
Amortissement prévu sur une base de 12 ans.

(2) Incluant les anticipations.

Note : Aucun remboursement de capital n'est prévu à l'échéance pour les régimes de retraite.

Le tableau 9 reprend le même exercice de prévisions du service de la dette brute en supposant une variation à la hausse de 1,0 % des taux d'intérêt. La dépense supplémentaire associée à une hausse de 1,0 % des taux d'intérêt, en regard de l'hypothèse initiale, varie entre 2,4 M\$ et 20,1 M\$ sur une période de 10 ans.

**Tableau 9 - Variation de l'hypothèse du taux de financement à long terme**  
(en millions de dollars)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taux prévu du financement à long terme (hypothèse initiale)	4,50% à 4,75%	5,25% à 5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%
Variation à la hausse du taux de financement à long terme	<u>1,00%</u>	<u>1,00%</u>	<u>1,00%</u>	<u>1,00%</u>	<u>1,00%</u>	<u>1,00%</u>	<u>1,00%</u>	<u>1,00%</u>	<u>1,00%</u>	<u>1,00%</u>
<b>Taux prévu du financement à long terme (hyp. secondaire)</b>	<b><u>5,50% à 5,75%</u></b>	<b><u>6,25% à 6,50%</u></b>	<b><u>6,50%</u></b>	<b><u>6,50%</u></b>	<b><u>6,50%</u></b>	<b><u>6,50%</u></b>	<b><u>6,50%</u></b>	<b><u>6,50%</u></b>	<b><u>6,50%</u></b>	<b><u>6,50%</u></b>
Service de la dette brute selon hypothèse initiale	274,0	285,4	310,2	332,9	343,2	356,8	373,8	387,1	389,7	399,6
Dépense supplémentaire associée à une augmentation de 1,00% du taux d'intérêt prévu pour le financement à long terme	<u>2,4</u>	<u>4,1</u>	<u>7,4</u>	<u>10,5</u>	<u>13,1</u>	<u>14,9</u>	<u>16,3</u>	<u>17,4</u>	<u>18,6</u>	<u>20,1</u>
<b>Service de la dette brute selon hypothèse secondaire</b>	<b><u>276,4</u></b>	<b><u>289,5</u></b>	<b><u>317,6</u></b>	<b><u>343,4</u></b>	<b><u>356,3</u></b>	<b><u>371,7</u></b>	<b><u>390,1</u></b>	<b><u>404,5</u></b>	<b><u>408,3</u></b>	<b><u>419,7</u></b>

### 3.2. Dette

La majorité des immobilisations de la Ville sont financées par des emprunts à long terme. En conséquence, le portrait de la dette est directement influencé par la réalisation des différents projets inscrits aux PTI passés et présents.

La dette de la Ville, excluant celle du RTC, comprend les sommes dues à un ou plusieurs créanciers.

La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers et autres organismes (exemple : subventions du gouvernement, municipalités défusionnées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures).

Le potentiel fiscal est la capacité, pour la Ville, de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamilial, bifamilial, multifamilial);
- la valeur des immeubles non résidentiels (industries et commerces) qui est majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- la valeur des terrains vacants.

Le tableau 10 présente l'historique des résultats de la dette pour les années 2001 à 2010. Comme l'année 2010 se termine au 31 décembre, les montants présentés pour cette année sont une estimation.

**Tableau 10 - Évolution de la dette (historique – montants réels)**  
(en millions de dollars)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006 <sup>(1)</sup>	2007	2008	2009	2010 <sup>(2)</sup>
Dettes brute	1 261,3	1 248,9	1 219,2	1 219,0	1 192,9	1 184,4	1 281,0	1 438,8	1 499,3	1 683,7
Dettes nette	951,9	955,2	934,2	925,3	906,2	879,9	1 001,8	1 140,6	1 257,0	1 450,0
Potentiel fiscal	25 439,9	25 989,5	28 160,3	33 357,2	39 458,5	40 662,4	40 662,4	42 948,3	49 682,9	50 600,0

(1) À compter de 2006, les dettes nettes excluent les dettes relatives aux deux municipalités reconstituées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures.

(2) Montants estimés.

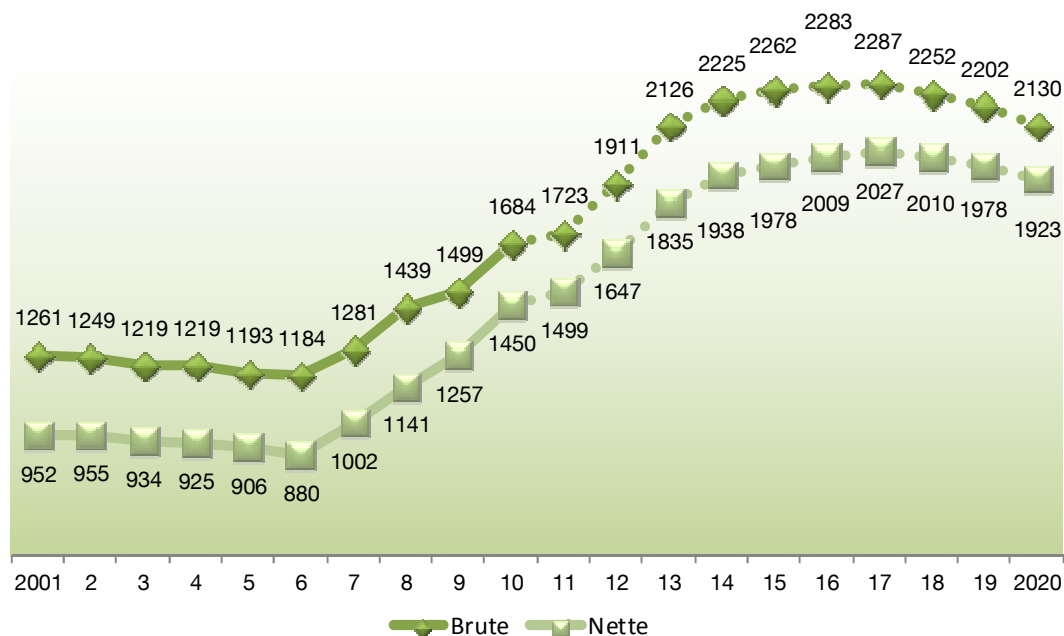
Le tableau 11 indique, quant à lui, les prévisions de dette pour les 10 prochaines années.

**Tableau 11 - Évolution de la dette (projection)**  
(en millions de dollars)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dettes brute	1 723,2	1 910,9	2 125,9	2 225,3	2 261,9	2 283,2	2 286,6	2 251,6	2 202,0	2 130,4
Dettes nette	1 499,3	1 646,7	1 834,8	1 937,5	1 978,3	2 009,1	2 027,1	2 009,7	1 977,5	1 923,4
Potentiel fiscal	53 938,9	56 541,4	58 705,9	60 367,9	61 525,2	62 705,1	63 908,2	65 134,7	66 385,3	67 660,4

Le graphique 4 illustre l'évolution de la dette brute et de la dette nette depuis 2001 de même que les prévisions jusqu'en 2020. Dans la majorité des cas, les variations de la dette s'expliquent par l'augmentation ou la diminution des investissements en immobilisations par les différents projets des PTI. Cependant, il faut également considérer quelques changements survenus au fil des ans tels que la fusion de 2002 et les défusions de 2006.

**Graphique 4 - Évolution de la dette**  
(en millions de dollars)



Depuis 2007, la dette nette est en augmentation. La hausse la plus forte devrait être constatée en 2010 avec une augmentation de 15,4%. Historiquement, les hausses les plus marquées se sont produites en 2007 et en 2008 avec 13,9 % d'augmentation chacune, conséquemment à l'envergure des PTI adoptés d'une part, mais également à la suite de la variation de la portion de dette remboursable par les tiers. Plusieurs facteurs influencent l'évolution de la dette.

De plus, des dettes importantes se sont éteintes en 2009 et en 2010, soit certaines dettes des usines d'épuration. Ces dettes sont comprises dans celles de la Communauté urbaine de Québec (C.U.Q.). Ceci explique l'importante variation à la baisse des revenus de 2009, soit une diminution de -18,7%. En effet, les revenus se rapportant à ces dettes s'estompent également. Pour 2010, l'effet est atténué par les importants programmes de subventions mis en place par les gouvernements pour la relance économique. Ceci amène donc ces revenus à diminuer, mais dans une moindre mesure, soit -3,5%.

En ce qui a trait aux prévisions, la dette nette de 2011 devrait augmenter de 3,4%. Cette variation est principalement attribuable à la variation à la hausse de la dette brute qui augmente de 2,3%; ceci, conséquemment à l'envergure des PTI adoptés.

Le graphique 5 illustre l'évolution du ratio de la dette nette par rapport au potentiel fiscal.

**Graphique 5 - Évolution du ratio de la dette nette par rapport au potentiel fiscal**



Une des pratiques adoptée dans le cadre de la Politique de gestion de la dette est à l'effet que le ratio de la dette nette par rapport au potentiel fiscal ne devrait pas excéder 3,5 %. En effet, il est important que la dette nette n'augmente pas plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.

Entre 2001 et 2006, ce ratio est passé de 3,74 % à 2,16 %, conséquence du bas niveau d'investissement en immobilisations. En effet, le potentiel fiscal s'est toujours accru tandis que la dette nette diminuait d'année en année. Depuis 2007, et surtout à compter de 2008, la cadence de réalisation des travaux liés aux projets des PTI s'est considérablement accrue et a, par le fait même, fait inverser la tendance à la baisse de la dette nette; d'où l'augmentation du ratio de la dette nette par rapport au potentiel fiscal. En 2011, il est prévu que ce ratio atteigne 2,78%. Les projections pour les dix prochaines années sont aussi à l'effet que ce ratio se maintienne sous la barre des 3,5 %.



Les tableaux 12 et 13 présentent le financement à long terme qui se rapporte aux activités d'investissement. Le financement à long terme comprend autant le financement à la charge des contribuables ou de la Ville que celui à la charge de tiers, soit les différents partenaires financiers de la Ville.

**Tableau 12 - Évolution des modes de financement prévus<sup>1</sup>**  
(en millions de dollars)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008 <sup>(2)</sup>	2009	2010
<b>Financement à la charge de la Ville :</b>								
Emprunts par obligations	96,7	133,8	162,6	216,2	304,9	375,9	410,1	322,7
Fonds de roulement	12,0	13,2	19,4	18,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonds de parc	0,0	0,0	0,3	0,3	0,1	0,1	1,1	0,0
Budget fonctionnement (PCI)	2,6	6,1	13,6	10,2	2,5	3,5	3,5	13,5
Surplus	<u>18,8</u>	<u>8,2</u>	<u>3,5</u>	<u>0,4</u>	<u>1,5</u>	<u>0,3</u>	<u>0,0</u>	<u>0,0</u>
<b>Sous-total</b>	<b>130,1</b>	<b>161,3</b>	<b>199,4</b>	<b>245,9</b>	<b>309,0</b>	<b>379,8</b>	<b>414,7</b>	<b>336,2</b>
<b>Financement externe :</b>								
Subventions	<u>80,3</u>	<u>55,8</u>	<u>68,2</u>	<u>55,4</u>	<u>118,1</u>	<u>58,8</u>	<u>59,5</u>	<u>220,3</u>
<b>Total du financement prévu</b>	<b><u>210,4</u></b>	<b><u>217,1</u></b>	<b><u>267,6</u></b>	<b><u>301,3</u></b>	<b><u>427,1</u></b>	<b><u>438,6</u></b>	<b><u>474,2</u></b>	<b><u>556,5</u></b>

(1) Excluant ExpoCité et le RTC.

(2) À compter de 2008, les anticipations sont incluses au PTI. Auparavant, les anticipations étaient ajoutées au PTI adopté.

**Tableau 13 - Modes de financement prévus<sup>1</sup>**  
(en millions de dollars)

	2011	2012	2013	Total PTI
<b>Financement à la charge de la Ville :</b>				
Emprunts par obligations	307,7	240,5	217,1	765,3
Budget fonctionnement (PCI)	<u>23,5</u>	<u>33,5</u>	<u>43,5</u>	<u>100,5</u>
<b>Sous-total</b>	<b>331,2</b>	<b>274,0</b>	<b>260,6</b>	<b>865,8</b>
<b>Financement externe :</b>				
Subventions	<u>104,3</u>	<u>88,1</u>	<u>82,6</u>	<u>275,0</u>
<b>Total du financement prévu</b>	<b><u>435,5</u></b>	<b><u>362,1</u></b>	<b><u>343,2</u></b>	<b><u>1 140,8</u></b>

(1) Excluant le RTC.

Les emprunts par obligations et le financement puisé à même le budget de fonctionnement sont ceux qui sont assumés par les contribuables de la Ville.

Les investissements financés par emprunts se chiffrent à 307,7 M\$ en 2011 et à 765,3 M\$ pour la période du PTI.

Le financement puisé à même le budget de fonctionnement s'effectue par le poste « paiement comptant d'immobilisations ». Il représente 23,5 M\$ en 2011 et 100,5 M\$ pour la durée du PTI 2011-2012-2013; ceci, dans le respect de la politique de gestion de la dette.

Les financements externes représentent la participation financière des partenaires de la Ville à des projets d'infrastructure. En 2011, ce financement représente 104,3 M\$, en diminution de -116,0 M\$ par rapport à 2010. L'année dernière, la Ville a enregistré la plus forte contribution provenant de partenaires externes depuis les débuts de la nouvelle Ville, conséquemment aux programmes mis en place par les différents paliers de gouvernements pour la relance économique. Pour la durée du PTI 2011-2012-2013, ce financement représente 275,0 M\$.

Le tableau 14 présente l'évolution de la dette nette détaillée par organisme. Comme prévu, la dette des anciennes villes s'éteint graduellement pour disparaître vers 2027, supposant qu'il n'y ait pas de nouveaux financements.

**Tableau 14 - Prévisions de la dette nette par organisme**

(en millions de dollars)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>PROXIMITÉ</b>											
Beauport	10,8	8,2	6,2	4,5	3,0	1,7	0,7	0,2	0,1	0,1	0,1
Cap-Rouge	2,5	1,9	1,4	0,9	0,6	0,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Charlesbourg	11,1	7,7	5,2	3,3	2,0	0,8	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1
Lac St-Charles	0,7	0,4	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Loretteville	5,8	4,7	3,8	2,9	2,2	1,7	1,2	1,0	0,7	0,5	0,3
Québec	109,6	81,9	60,5	43,3	30,2	20,7	13,1	9,3	8,8	8,8	9,1
Haute-St-Charles	1,0	0,9	0,8	0,6	0,5	0,4	0,3	0,2	0,1	0,0	0,0
St-Émile	1,7	1,2	0,8	0,5	0,3	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
Ste-Foy	40,1	31,0	23,0	15,2	8,7	4,8	3,0	1,4	1,0	0,8	0,6
Sillery	2,6	2,1	1,6	1,0	0,6	0,3	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
Val-Bélair	10,8	9,4	7,9	6,4	4,8	2,9	2,0	1,3	0,8	0,5	0,4
Vanier	3,4	2,6	1,9	1,3	0,8	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Proximité	<u>717,8</u>	<u>777,9</u>	<u>890,4</u>	<u>1 022,8</u>	<u>1 098,8</u>	<u>1 155,3</u>	<u>1 187,5</u>	<u>1 203,8</u>	<u>1 194,1</u>	<u>1 175,1</u>	<u>1 142,6</u>
<b>Sous-total dette nette</b>	<b>917,9</b>	<b>929,9</b>	<b>1 003,6</b>	<b>1 102,7</b>	<b>1 152,5</b>	<b>1 189,5</b>	<b>1 208,5</b>	<b>1 217,5</b>	<b>1 205,7</b>	<b>1 185,9</b>	<b>1 153,2</b>
<b>AGGLOMÉRATION</b>											
C.U.Q.	37,6	31,6	27,1	23,1	19,7	16,2	13,5	10,7	8,6	6,8	5,2
Agglomération	<u>494,5</u>	<u>537,8</u>	<u>616,0</u>	<u>709,0</u>	<u>765,3</u>	<u>772,6</u>	<u>787,1</u>	<u>798,9</u>	<u>795,4</u>	<u>784,8</u>	<u>765,0</u>
<b>Sous-total dette nette</b>	<b>532,1</b>	<b>569,4</b>	<b>643,1</b>	<b>732,1</b>	<b>785,0</b>	<b>788,8</b>	<b>800,6</b>	<b>809,6</b>	<b>804,0</b>	<b>791,6</b>	<b>770,2</b>
<b>Total dette nette</b>	<b><u>1 450,0</u></b>	<b><u>1 499,3</u></b>	<b><u>1 646,7</u></b>	<b><u>1 834,8</u></b>	<b><u>1 937,5</u></b>	<b><u>1 978,3</u></b>	<b><u>2 009,1</u></b>	<b><u>2 027,1</u></b>	<b><u>2 009,7</u></b>	<b><u>1 977,5</u></b>	<b><u>1 923,4</u></b>

### 3.3. Paiement comptant d'immobilisations (PCI)

Le « paiement comptant d'immobilisations » est un mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations à même le budget annuel de fonctionnement. Il est utilisé pour l'acquisition de petites immobilisations dont la période maximale de financement est égale ou inférieure à cinq (5) ans. Il peut s'agir d'arbres, d'aménagements et de mobiliers urbains, d'outillage et d'équipement, d'œuvres d'art, de renouvellement des véhicules de patrouille, de programmes de resurfacement, d'honoraires professionnels d'étude, d'ordinateurs, de logiciels, etc.

Avec la mise en place du cadre financier de la Ville et l'adoption de nouvelles politiques financières, notamment la politique de gestion de la dette, viennent certaines stratégies dans la sélection des investissements à financer par emprunt, dont celle de porter progressivement à 100,0 M\$ le poste « paiement comptant d'immobilisations », soit une majoration annuelle moyenne de 10,0 M\$ à compter de 2010.

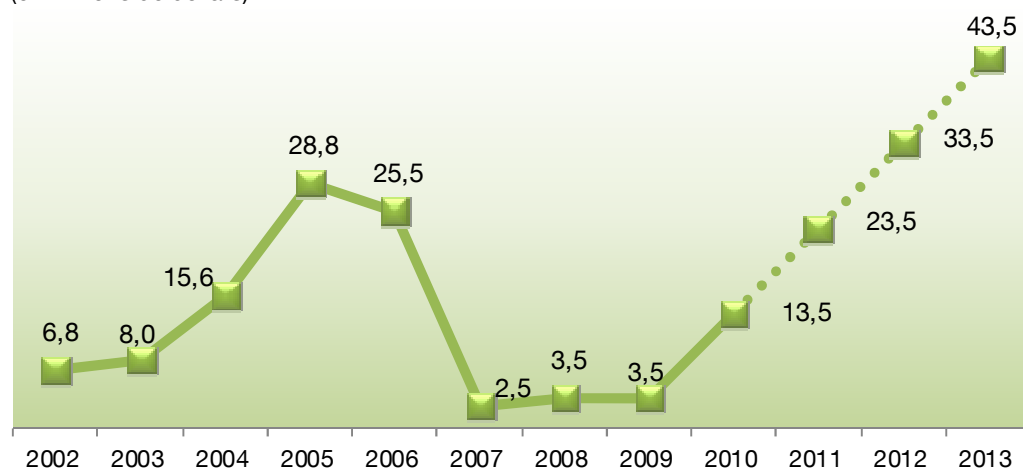
Cette stratégie est mise en place afin de permettre à la Ville d'accélérer la réalisation de ses projets. En effet, en évitant toutes les procédures de règlement d'emprunt, on accélère de façon substantielle la réalisation de projets. De même, ce mode de financement offre plus de flexibilité.

Aussi, la majoration du poste « paiement comptant d'immobilisations » à la hauteur de 100,0 M\$ signifierait, à terme, des économies annuelles de plus de 15,0 M\$ (emprunt avec amortissement de 5 ans à 5 %). On peut ajouter à ce montant les économies non quantifiables, mais réelles, en frais administratifs et de gestion.

Enfin, cette pratique permettra de limiter l'endettement et, en conséquence, de réduire le solde de la dette annuelle qui en découle ou d'allouer ces marges de manœuvre à des projets structurants.

Le graphique 6 illustre l'évolution du poste « paiement comptant d'immobilisations ».

**Graphique 6 - Évolution du paiement comptant d'immobilisations**  
(en millions de dollars)





## 4. Annexe

### 4.1. Lexique

#### **Agglomération**

L'agglomération de Québec est le regroupement de la ville de Québec et des deux villes défusionnées en 2006, L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures. Elle a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été identifiés dans la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (2004) comme relevant du regroupement des trois municipalités plutôt que de chacune individuellement. En ce sens, elle est la successeure de l'ancienne *Communauté urbaine de Québec*. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

#### **Amortissement**

(Comptabilité) Charge comptabilisée en résultat pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir, d'une manière logique et systématique, le coût de ces biens sur les périodes au cours desquelles on s'attend à consommer leur potentiel de service. Il ne s'agit pas d'une dépense réelle.

(Finance) Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

#### **Anticipation**

Montants des projets prévus au plan triennal d'immobilisations pour les années futures et qui font l'objet de règlements d'emprunt dont les sources de fonds ont été puisées par anticipation dans l'année en cours ou future.

#### **Arrondissement**

Instance de représentation, de décision et de consultation plus proche des citoyens. Institué pour préserver les particularités locales, pour décider et gérer localement les services de proximité. Il s'agit de la porte d'entrée pour les services de proximité.

#### **Capital**

Somme empruntée, par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

#### **Dette**

Sommes dues à un ou plusieurs créanciers. Pour la Ville de Québec, la dette n'inclut pas celle du RTC.

#### **Dette brute**

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Québec.

**Dette nette**

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Québec, déduction faite de la portion remboursable par des tiers et autres organismes (exemple : subventions du gouvernement et municipalités défusionnées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures).

**Dettes et surplus des anciennes villes**

En conformité avec la loi, chacune des villes, qui ont été regroupées en 2002 pour former la ville de Québec, a conservé ses dettes et ses surplus. Les dettes qui ont été contractées avant la fusion demeurent à la charge exclusive des contribuables de ces anciens territoires et leur sont imposées annuellement sur leur facture de taxes. Ces anciennes dettes vont diminuer petit à petit, au fil des ans, et finir par disparaître.

**Durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA)**

L'amortissement des gains ou pertes, lié aux régimes de retraite, s'effectue en fonction de la DMERCA. Il s'agit d'un calcul actuariel. Pour la Ville de Québec, ce calcul est établi à 14 ans.

**Émission**

Ensemble de titres<sup>1</sup> d'une catégorie donnée émis par la Ville de Québec. Il s'agit d'un contrat d'emprunt.

**Entretien et réfection des infrastructures**

Action de maintenir en bon état de fonctionnement du matériel, des installations, des locaux, etc. On entend par entretien courant l'ensemble des réparations de faible importance effectuées, à la demande des utilisateurs, sur du matériel ou des installations afin que ceux-ci puissent les utiliser jusqu'à la fin de la période prévue. L'entretien préventif est constitué de l'ensemble des méthodes et des techniques mises en œuvre pour éviter une avarie ou une panne.

**Financement (mode de)**

Véhicule utilisé pour financer une dépense d'immobilisations (emprunt, subvention, payée comptant, etc.).

**Financement (durée du)**

Période pendant laquelle un remboursement de capital sera effectué pour éteindre la dette contractée.

**Immobilisations**

Actifs corporels et incorporels identifiables qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, pour des fins administratives ou pour la production de biens ou à servir à l'entretien, à la réparation, au développement ou à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;

---

<sup>1</sup> Instrument négociable représentant une part du capital social de l'émetteur (action ou part), une part d'un emprunt à long terme émis par une société ou une collectivité publique (obligation), un droit de souscrire une valeur de l'émetteur (bon ou droit de souscription), ou encore une option ou un contrat à terme négociable.

- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

#### **Immobilisations (amélioration)**

Dépense faite en vue de prolonger la vie utile d'une immobilisation, d'accroître sa capacité de production ou de réduire les frais d'exploitation, mais excluant les dépenses courantes d'entretien et de réparation.

#### **Immobilisations corporelles**

Biens qui ont une existence physique.

#### **Immobilisations (dépenses en)**

Coûts d'acquisition ou d'amélioration de biens corporels ou incorporels.

#### **Immobilisations incorporelles**

Biens qui n'ont pas d'existence physique. Les droits d'auteur, les brevets et les logiciels sont des exemples d'immobilisations incorporelles.

#### **Infrastructures**

Installations publiques telles que : routes, ponts, rues, conduites d'eau, ports, bâtiments, infrastructures technologiques, etc.

#### **Investissements**

Dépense effectuée par la Ville de Québec en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui lui procurera des avantages au cours d'un certain nombre d'exercices.

#### **Paiement comptant d'immobilisations (PCI)**

Véhicule utilisé pour payer comptant des immobilisations à même le budget annuel de fonctionnement. Il est utilisé pour l'acquisition de petites immobilisations dont la période maximale de financement est égale ou inférieure à cinq (5) ans. Il peut s'agir d'arbres, d'aménagement et de mobilier urbain, d'outillage et d'équipement, d'œuvres d'art, de renouvellement des véhicules de patrouille, de programmes de resurfacement, d'honoraires professionnels d'étude, d'ordinateurs, de logiciels, etc.

#### **Potentiel fiscal**

Capacité, pour la Ville de Québec, de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamilial, bifamilial, multifamilial);
- la valeur des immeubles non résidentiels (industriel et commercial) qui est majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- la valeur des terrains vacants.

#### **Programme triennal d'immobilisations (PTI)**

Il regroupe les projets d'investissements que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un

meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements dont, entre autres, des emprunts à long terme. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.

#### **Projet non capitalisable**

Actif qui n'appartient pas à la Ville de Québec ou qui ne répond pas à la définition d'une immobilisation, mais qui est tout de même acquis via l'emprunt à long terme. Dans la plupart des cas, il s'agit de différents programmes de subventions (exemples : rénovation des façades commerciales, stabilisation des falaises, aménagement des ruelles, aide à la stabilisation des rives) ou d'ententes de contributions à différents projets.

#### **Projet non réglementé**

Projet qui n'a pas été approuvé par un règlement d'emprunt du conseil municipal ou du conseil d'agglomération.

#### **Refinancement**

Remplacement d'une dette par une autre qui échoit habituellement à une date ultérieure.

#### **Règlement**

Acte juridique par lequel le conseil municipal fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et parfois des sanctions.

#### **Règlement d'emprunt**

Emprunt qui sert généralement à financer certaines dépenses d'investissement dont le montant est trop important pour être assumé au cours d'un seul exercice financier.

#### **Richesse foncière uniformisée**

Montant total de l'évaluation foncière des immeubles imposables auquel on ajoute certains immeubles non imposables, dans une proportion prévue à la loi ou à la réglementation, le tout multiplié par un facteur comparatif établi pour l'exercice financier visé. Ce facteur comparatif sert à ramener le rôle à 100 % de la valeur réelle.

#### **Service de la dette**

Ensemble des sommes que la Ville de Québec est tenue de verser au cours d'un exercice au titre des capitaux empruntés et comprenant à la fois les intérêts et les remboursements de capital.

#### **Vie utile (durée de)**

Période estimative au cours de laquelle un bien est censé servir à la Ville de Québec.

Période pendant laquelle on estime qu'il demeurera rentable pour la Ville de Québec d'utiliser une immobilisation donnée, moyennant des réparations normales et un entretien normal.



